


**FICHE DE CANDIDATURE POUR LA MISE AU MOUVEMENT
MAITRES EN CONTRAT DEFINITIF**

A REMETTRE A VOTRE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

 au plus tard le **21 mars 2025**

 (UNE COPIE DOIT EGALEMENT ETRE TRANSMISE POUR INFORMATION AUX ETABLISSEMENTS
SECONDAIRES DU MAITRE)

- il appartient à l'établissement **principal** du maître de déclarer le service comme susceptible d'être vacant
- CAS GENERAL : la **totalité** du service du maître sera déclarée susceptible d'être vacant
- Seuls les maîtres ayant mis leur service au mouvement pourront obtenir une mutation partielle ou totale

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse mail institutionnelle :

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2024/2025

 Situation administrative : Contractuel définitif depuis le :
 Contractuel provisoire

Etablissement principal			discipline	quotité(s) horaires
Numéro RNE	Nom	Localité		

Vous voudrez bien préciser le motif de votre demande de mise au mouvement : perte de contrat, perte d'heures, complément de service après temps incomplet ou temps partiel autorisé, mutation académique, mutation inter-académique.

MOTIF :

Si demande hors académie, merci de bien vouloir préciser les académies sollicitées

A....., le..... Signature du maître :

Cadre réservé au directeur d'établissement

 La présente demande de mise au mouvement devra être transmise **SANS DELAI, PAR COURRIEL** à secretariat.dpes@ac-reunion.fr au plus tard le **28 mars 2025**

 Un exemplaire sera conservé par l'établissement pour la saisie de la demande de mise au mouvement lors de l'ouverture du module informatique « services susceptibles d'être vacants ». **La saisie est à effectuer par l'établissement principal.**

A....., le..... Signature du directeur d'établissement